

<p>TM2 « Identifier les poteaux électriques dangereux pour les grandes espèces de la ZPS aval »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : Suivre les lignes moyenne-tension ENEDIS et identifier les poteaux dangereux où les rapaces s'électrocutent. Prioriser les interventions en fonction de la proximité des zones de nidifications des espèces cibles. Informé ENEDIS et les entreprises sous-traitantes des périodes adéquates pour l'entretien de la végétation sous les lignes moyenne tension de la ZPS afin de ne pas détruire de nichées au printemps.</p>	<p>Objectif opérationnel : 4 - Accompagner les entreprises de transport et de distribution d'énergie dans la neutralisation des équipements dangereux pour l'avifaune et dans le but d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités</p> <p style="text-align: center;">Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Espèces concernées : <i>Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Cigogne blanche, Cigogne noire, Grand-duc d'Europe.</i></p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Cartographie des lignes moyenne-tension dangereuses Hiérarchisation des interventions Proposition technique à ENEDIS Sensibilisation et formation des entreprises sous-traitantes pour l'entretien des lignes</p>	<p>Zone d'application : ensemble de la ZPS</p> <p>Surfaces concernées : emprise des lignes moyenne tension gérées par ENEDIS sur la partie aval de Langeac de la ZPS (la partie amont étant déjà réalisée).</p> <p>Outils mobilisés : partenariat ENEDIS</p>
<p>Opérations associées : TM3</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : linéaire de lignes dangereuses proposé à ENEDIS, nombre d'entreprises sous-traitante sensibilisées.</p> <p>Résultat : Nombre et linéaire de lignes électriques neutralisées</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 20 j Nature des dépenses : animation Plan de Financement : Animation Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	
<p>Réalisation : animateur Natura 2000 Partenaires potentiels : LPO AURA</p>	

TM3 « Favoriser la gestion extensive des espaces sous ligne RTE en milieu forestier et dans le bocage »	Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux
Méthodologie : Identifier les zones à enjeux pour les espèces Directive Oiseaux et proposer un entretien approprié (taille en têtard des arbres du bocage, maintien en stade landes en milieu forestier par des coupes ciblées hors période de reproduction, de la gestion pastorale etc...)	Objectif opérationnel : 4 - Accompagner les entreprises de transport et de distribution d'énergie dans la neutralisation des équipements dangereux pour l'avifaune et dans le but d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités
Modalités de mise en œuvre : Cartographique des espaces propices, vérification sur le terrain et état avifaune initial Identification des actions et proposition technique à RTE Sensibilisation et formation des entreprises sous-traitantes, rédaction d'un cahier technique sur les bons gestes Suivi des travaux Etat des lieux avifaune année N+3, N+6, N+9.	Niveau de priorité de la mesure : ***
Opérations associées : TM2	Espèces concernées : <i>Busard Saint Martin, Engoulevent d'Europe, Pie grièche écorcheur, Alouette lulu, Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe</i>
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	Zone d'application : ensemble de la ZPS
Cout estimé : 25j Nature des dépenses : animation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)	Surfaces concernées : emprise des lignes HT gérées par RTE
Réalisation : animateur Natura 2000 Partenaires potentiels : LPO AURA	Outils mobilisés : partenariat RTE
	Indicateurs de suivi : Réalisation : nombre de sites et surface de landes entretenus. Résultat : quantification des espèces cibles fréquentant les espaces.

<p>TM4 « Mettre en place des actions de gestion foncière »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : Faciliter l'acquisition de parcelles par des structures ayant des objectifs de préservation de la biodiversité.</p>	<p>Objectif opérationnel : 5 - Mettre en œuvre une politique d'acquisition du foncier</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Identifier les zones intéressantes pour les espèces de la Directive oiseaux (cf MF1, MF2, SUI1 et SUI2). Identifier les propriétaires fonciers et les contacter via un courrier leur proposant d'adhérer à des outils de contractualisation ou de vendre. Si les propriétaires souhaitent vendre leur terrain, les mettre en relation avec des associations en faveur de la biodiversité pour l'achat.</p>	<p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p>
<p>Opérations associées : MF1, MF2, SUI2, SUI1</p>	<p>Espèces concernées : toutes les espèces du site</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du DOCOB</p>	<p>Zone d'application : ensemble du site Natura 2000</p>
<p>Coût estimé : 3 jours par an</p>	<p>Surfaces concernées : massifs forestiers</p>
<p>Nature des dépenses : animation et contractualisation</p>	<p>Outils mobilisés : charte Natura 2000, contrats forestiers, contrats ni-agricoles, ni-forestiers, MAE</p>
<p>Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p>
<p>Réalisation : animateur Natura 2000</p>	<p>Réalisation : nombre de mesures proposées</p>
<p>Partenaires potentiels : LPO AURA, CEN AUVERGNE, Forêts sauvages</p>	<p>Résultat : surface engagée et nombre de parcelles vendues</p>

<p>CS1 « Mettre en place des outils de communication destinés aux usagers du site »</p>	<p>Objectif général : B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique</p>
<p>Méthodologie : Avec la réalisation de sets de table, d'un poster et d'un dépliant sensibiliser les habitants et les touristes des gorges de l'Allier au patrimoine naturel remarquable et fragile. La distribution des sets de table sera opérée auprès des hôtels, restaurants, chambres et table d'hôtes, et les dépliant lors de manifestations sportives par les professionnels du tourisme ou les professionnels d'activités de pleine nature. Le poster à l'ensemble, avec les établissements scolaires en plus</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux</p>
	<p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p>
	<p>Espèces concernées : toutes les espèces du site</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Conception de sets de table ludiques. Impression recto-verso couleur en papier recyclé à 50.000 ex., avec des informations d'un côté et des jeux sur les espèces du site de l'autre. Déclinaison avec la création et l'impression d'un dépliant A4 recyclé 3 volets à 5000 ex. Conception et impression d'un poster A1 polyester avec œillets en 200 ex. sur les espèces phares du Haut-Allier dans leurs milieux : Busard saint Martin, Circaète jean le blanc, Grand duc d'Europe, Milan royal, Pic noir, Pie grièche écorcheur, Chevalier guignette Suivi chez l'imprimeur des trois réalisations Identification de 30 professionnels de la restauration des gorges de l'Allier. Prise de contact pour proposer les sets de tables Distribution des sets de table Distribution du dépliant aux professionnels du tourisme lors de la bourse annuelle aux documents et distribution aux professionnels des activités de pleine nature lors de la journée technique annuelle Distribution du poster à l'ensemble et aux établissements scolaires</p>	<p>Zone d'application : ensemble du site Natura 2000</p>
<p>Opérations associées : CS2, CS3, CS4</p>	<p>Outils mobilisés : formations et informations</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p>
<p>Cout estimé : 12j + 8000 € (conception/impression)</p>	<p>Réalisation : nombre de dépliant et sets de table distribués chaque année.</p>
<p>Nature des dépenses : animation, conception, impression</p>	<p>Nombre de prestataires touristiques participant à l'opération</p>
<p>Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	<p>Résultat :</p>
<p>Réalisation : animateur Natura 2000, partenaires techniques prestataires extérieures</p>	
<p>Partenaires potentiels : LPO AURA, OTI des Gorges de l'Allier, de Brioude</p>	

<p align="center">CS2 « Sensibiliser le grand public »</p>	<p>Objectif général : B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique</p>
<p>Méthodologie : Avec la réalisation d'animation nature grand public, d'animations à destination des scolaires et étudiants, d'accueil de groupe d'étude du territoire, l'élaboration de circuits de découvertes dématérialisés, informer le grand public sur les richesses et enjeux de la ZPS</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux</p> <p align="center">Niveau de priorité de la mesure : ***</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Conception, promotion et encadrement d'au moins 2 sorties de découvertes annuelles des oiseaux de la ZPS. Propositions de diaporamas et sorties aux établissements scolaires, aux étudiants, aux groupes d'étude du territoire désireux de découvrir les oiseaux et la ZPS. Elaboration de 8 circuits de découverte des oiseaux dématérialisés sur des chemins déjà existants à travers des sites emblématiques de la ZPS. Mise en ligne sur le site http://haut-allier.n2000.fr Réalisation et envoi d'un courrier à destination des maires de la ZPS sur la problématique de la pollution lumineuse afin de les informer des enjeux en terme d'économie d'énergie et de préservation de la biodiversité nocturne (Chauves-souris, Oiseaux, Papillons...), tout en les rassurant sur les questions de la sécurité de leurs administrés.</p>	<p>Espèces concernées : <i>toutes les espèces</i></p> <p>Zone d'application : ensemble de la ZPS</p> <p>Outils mobilisés : formations et informations</p>
<p>Opérations associées : CS1, CS3</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : nombre d'animations réalisées par an</p> <p>Résultat : nombre de personnes encadrées, nombre de circuits créés, nombre de téléchargements des dépliants des circuits</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 8 jours par an + 3 500 € HT par circuit Nature des dépenses : animation et prestations extérieures Plan de Financement : Natura 2000</p>	
<p>Réalisation : animateur Natura 2000, Partenaires potentiels : LPO, Les Pieds à terre, Panpa, OTI des Gorges de l'Allier, de Brioude</p>	

CS3 « Faire la promotion active des actions réalisées dans le cadre du DOCOB »	Objectif général : B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique
Méthodologie : Assurer une bonne information du public des différentes actions menées tout au long de la mise en œuvre du nouveau document d'objectifs par la rédaction d'articles de presse, l'organisation de points presse, l'actualisation du site www.haut-allier.n2000.fr et la mise en ligne de mini vidéos sur les retours d'expériences d'actions. Rédaction d'articles pour les bulletins ou sites Internet municipaux à destination des habitants de la ZPS	Objectif opérationnel : 1 - Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux
Modalités de mise en œuvre : - Etablir un médiaplanning des opportunités de communication annuelle dans la presse et définir quels moyens y consacrer - référer des actions sur le site www.haut-allier.n2000.fr - écriture, réalisation et mise en ligne de mini vidéos sur les retours d'expériences d'actions concrètes : gestion pastorale de l'AFP du Haut-Allier, formation sur la gestion des haies, lutte préventive et mesures réductrices de la présence du campagnol terrestre, contrat Natura 2000 forestier - rédiger des articles intégrables dans les bulletins ou sites internet municipaux	Niveau de priorité de la mesure : ***
Opérations associées : CS1, CS2	Espèces concernées : toutes les espèces du site
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	Zone d'application : ensemble du site
Cout estimé : 5 jours par an, 3000 € par vidéo	Outils mobilisés : formations et informations
Nature des dépenses : animation et prestataires extérieurs vidéo	Indicateurs de suivi :
Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)	Réalisation : revue de presse et nombre d'articles de presse envoyés.
Réalisation : animateur Natura 2000 et prestataires extérieurs	Résultat : nombre de visualisation des vidéos mises en ligne sur le site
Partenaires potentiels :	http://haut-allier.n2000.fr nombres d'articles parus dans la presse locale ou sur les sites Internet ou dans les bulletins municipaux

<p>CS4 « Informer les agriculteurs et les habitants de la diversité des espèces de rapaces nécrophages, de leurs biologies et de leurs rôles dans l'écosystème »</p>	<p>Objectif général : B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique</p>
<p>Méthodologie : Réaliser un poster d'identification des espèces nécrophages visibles dans la ZPS et le diffuser dans les mairies, les écoles de la ZPS, les offices de tourisme. Proposer aux écoles qui le désirent une animation en classe sur ces espèces Mettre en ligne une vidéo d'une curée de vautour afin de faire connaître cet impressionnant comportement et expliquer comment se nourrissent ces charognards.</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux</p> <p style="text-align: center;">Niveau de priorité de la mesure : **</p> <p><i>Espèces concernées : Milan royal et Milan noir, Vautour fauve, Vautour moine</i></p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Faire concevoir et imprimer un poster A1 sur l'identification du Vautour fauve, du Vautour moine, du Milan royal et du Milan noir et leur rôle écologique à 200 exemplaires. Le diffuser par voie postale pour les écoles et les mairies ; le diffuser aux offices de tourisme lors des bourses d'échanges annuelles de documents touristiques. Concevoir un article type à diffuser aux communes sur la biologie de ces espèces, pour la presse agricole (Haute-Loire Paysanne) Concevoir un diaporama d'une heure sur l'identification des oiseaux nécrophages, leurs répartitions, leurs biologies, leurs rôles dans les écosystèmes et le présenter aux établissements scolaires qui en font la demande. Faire connaître le phénomène de la curée par la diffusion d'une vidéo sur le site http://haut-allier.n2000.fr. Mettre en téléchargement les documents pédagogiques existant sur le vautour, la bibliographie existante, les sites internet dédiés.</p>	<p>Zone d'application : ensemble du site</p> <p>Outils mobilisés : formations et informations</p>
<p>Opérations associées : CS1, CS2</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 10j</p>	
<p>Nature des dépenses : animation et prestataires extérieurs : imprimerie</p>	<p>Réalisation : conception du poster, de l'article et du diaporama, mise en ligne de la bibliographe sur le site Internet http://haut-allier.n2000.fr</p>
<p>Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	
<p><u>Réalisation</u> : animateur_Natura 2000, partenaires techniques et prestataires extérieurs_</p>	<p>Résultat : nombre de posters distribués, nombre d'établissements et de personnes touchées nombre de visualisation des informations mises en ligne sur le site http://haut-allier.n2000.fr</p>
<p><u>Partenaires potentiels</u> : LPO AURA</p>	

SUI1 « Améliorer les connaissances des espèces de la Directive Oiseaux »	Objectif général : C - Améliorer les connaissances du site
<p>Méthodologie : Mettre en place des suivis selon les niveaux de connaissances des espèces du site afin d'évaluer leur état de conservation : Espèces connues bénéficiant de suivis réguliers grâce à la méthode des quadrats ; Espèce peu connues nécessitant une recherche spécifique ; Espèces sensibles au dérangement dans les zones dépourvues de connaissances naturalistes dites « zones blanches »</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 – Améliorer les connaissances sur la présence des espèces de la Directive Oiseaux pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les projets</p> <p style="text-align: center;">Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Espèces concernées : toutes les espèces de la Directive Oiseaux</p>
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Suivis par quadrats d'espèces connues : Poursuivre le suivi de l'évolution des populations de Pie grièches écorcheurs dans les zones quadrat test instaurées en 2007. Reprendre la méthodologie décrite dans les rendus précédents. Poursuivre le suivi de l'évolution de la population des rapaces nicheurs dans la zone test « Cronce » en comparaison des données obtenues sur les quadrats Desges (2016) et Alleyras (2019). Reprendre la méthodologie décrite dans les rendus précédents. 2- Affiner les connaissances sur les populations d'espèces peu connues par des recherches spécifiques : le Martin pêcheur d'Europe et le Pic cendré : Recensement par canoë le long de la rivière Allier de Prades à Vieille Brioude des 2 espèces durant deux printemps (espèces difficiles à localiser et aux effectifs fluctuant d'une année sur l'autre (Martin pêcheur). Localisation des berges favorables au Martin pêcheur et des ripisylves accueillant le Pic cendré. Géolocalisation par visite des sites par voie terrestre en vue de l'animation foncière. Dénombrement des couples de Milan noir en ripisylves 	<p>Zone d'application : ensemble de la ZPS</p> <p>Outils mobilisés : suivis</p>

<p>3- Etablir la liste des espèces sensibles aux dérangements dans les zones dépourvues de connaissance et/ou les zones à études d'incidences régulières.</p> <p>4. Cartographie des secteurs sans données naturalistes et des secteurs à études d'incidences régulières. Réalisation chaque année de suivis par des points d'écoute accessibles, représentatifs des milieux traversés, et géolocalisation des espèces (en période favorable : de 6h à 10h avant le 8 mai pour les espèces précoces/sédentaires, de 6h à 10h avant le 8 juin pour les espèces migratrices). Investigations complémentaires pour localiser les rapaces forestiers (Aigle botté, Circaète jean le blanc, Bondrée apivore, Milan noir et royal) et rupestres (Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe) sensibles au dérangement sur les sites propices repérés dans les zones blanches. L'objectif est de couvrir l'ensemble des zones blanches durant la période de mise en œuvre de ce Docob.</p>	
Opérations associées : SUI2	Indicateurs de suivi :
Calendrier de réalisation : durant la durée du Docob	<u>Espèces connues suivies par quadrat :</u>
<p>Cout estimé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces connues suivies par quadrat : rapaces : 15j + 600 € de frais de déplacements – PGE : 8 sites – 8 jours + 700 € de déplacements. • Espèces peu connues : 10 jours + 400 € de frais de déplacements + 450 € de location de canoë • Investigations zones blanches : 7 journées par an + 200 € de frais de déplacements x 10 ans <p>Nature des dépenses : animation et prestataires extérieures Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	<p>Réalisation : ensemble des quadrats réalisés Résultat : quantification de l'évolution des populations d'oiseaux de la DO</p> <p><u>Espèces peu connues :</u> Réalisation : localisation et estimation des populations des espèces peu connues Résultat : identification des zones vitales pour les espèces rares en vue de conventionnement.</p> <p><u>Investigations zones blanches :</u> Réalisation : nombre de zones blanches identifiées et prospectées et nombres de données récoltées par zone. Nombre d'espèces patrimoniales identifiées et localisées.</p>
<p><u>Réalisation :</u> animateur et partenaires techniques <u>Partenaires potentiels :</u> LPO, Panpa</p>	Résultat : nombre de sites de reproduction identifiés

<p>SUI2 « Définir les zones favorables aux rapaces »</p>	<p>Objectif général : C - Améliorer les connaissances du site</p>
<p>Méthodologie : Identifier les zones de nidification des rapaces forestiers de la Directive Oiseaux</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 – Améliorer les connaissances sur la présence des espèces de la Directive Oiseaux pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les projets</p> <p style="text-align: center;">Niveau de priorité de la mesure: **</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Sur la base des inventaires scientifiques et des données de la base de données participatives, identifier les zones de reproduction des rapaces de la Directive Oiseaux. Elargir la zone d'intérêt à l'ensemble du massif correspondant aux mêmes conditions : météo, exposition, nature des boisements, pente, Cet élargissement permet de prendre en compte non seulement la localisation actuelle du nid mais aussi les zones à proximité qui sont favorables à la nidification en cas de « déménagement » du couple. Identifier les parcelles concernées par ce périmètre et contacter les propriétaires (cf MF1 et MF2).</p>	<p>Espèces concernées : <i>Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir</i></p> <p>Zone d'application : massifs forestiers de la ZPS</p> <p>Outils mobilisés : charte Natura 2000, contrats forestiers</p>
<p>Opérations associées : MF1, MF2, ANI1, SUI1</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : nombre de sites de reproduction identifiés et nombre de propriétaires contactés</p> <p>Résultat : nombre de site de reproduction engagés</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Coût estimé : 8j</p>	
<p>Nature des dépenses : animation et contractualisation</p>	
<p>Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	
<p>Réalisation : animateur Natura 2000</p>	
<p>Partenaires potentiels : LPO AURA, CNPF, DDT</p>	

EVA1 « Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs »	Objectif général : D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob
Méthodologie : Assurer la bonne mise en œuvre des actions Proposer des adaptations à la gestion ou de nouvelles actions de gestion en fonction du suivi	Objectif opérationnel : 1 - Assurer l'animation du site et l'évaluer Niveau de priorité de la mesure : ***
Modalités de mise en œuvre : - Saisir annuellement le bilan des actions réalisées dans le cadre de l'animation du DOCOB dans SIN2 - Etablir un rapport annuel d'activités à partir d'une évaluation de la mise en œuvre des actions par le suivi des indicateurs - Présenter en COPIL de l'état annuel de réalisation (une réunion par an) - Etablir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir - Rechercher des financements complémentaires pour la réalisation de certaines actions identifiées dans le Docob (études préconisées, mesures non financées...) et mettre au point le financement global des actions - Ajuster le programme d'actions en tenant compte du bilan intermédiaire pour les 3 années suivantes	Outils mobilisés : /
Opérations associées : ANI1	
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	
Cout estimé : 10 jours par an Nature des dépenses : animation et contractualisation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)	Indicateurs de suivi : Réalisation : saisie dans SIN2, rédaction du bilan chaque année, organisation du COPIL, programme d'action N+1 ajusté, ...
<u>Réalisation</u> : animateur Natura 2000	
<u>Partenaires potentiels</u> : DDT	

« Animer le DOCOB »	Objectif général : D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob
Méthodologie : Contractualisation	Objectif opérationnel : 1 - Assurer l'animation du site et l'évaluer
Promouvoir les différents outils de contractualisation Natura 2000 : MAE, contrats (forestiers et ni-ni), charte. Recenser et informer les signataires potentiels. Les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet.	Niveau de priorité de la mesure : ***
Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux/interventions éventuels hors contrats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contacts avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions • Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires • Participation / promotion de mesures foncières • Préparation / contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations • Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat 	
Assurer la veille écologique et l'assistance aux évaluations d'incidences	
L'animateur est chargé :	
<ul style="list-style-type: none"> - d'assurer l'information des porteurs de projets et services de l'Etat sur les enjeux concernant les espèces de la Directive Oiseaux dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidences Natura 2000 de leur projet sur le site. - Répondre aux demandes des services instructeurs dans le traitement des évaluations d'incidences. - Information, porter à connaissance / Maj fiche de synthèse du site / Conseils porteurs de projet - dans la mesure du possible, de réaliser une veille locale. Cette veille permet d'alerter les services de l'Etat 	Outils mobilisés : /
Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	
La structure animatrice est chargée d'inciter à ce que les préconisations du DOCOB soient prises en compte dans les plans de gestion, de planification ou d'aménagement (forêt, urbanisme...), des documents d'urbanisme, des programmes d'actions,	

<p>La structure animatrice veille aussi à la cohérence des exigences de la gestion du site avec celles des plans et programmes publics coexistant sur le territoire :</p> <p><u>Organisation de réunions</u> La structure animatrice est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de coordonner les avis techniques - déjà dans EVA1 <p><u>Gestion administrative et financière</u> La structure animatrice est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de définir les besoins financiers annuels nécessaires à la mise en œuvre des actions de gestion (mesures contractuelles et hors contrats) et ajuster, si nécessaire, la programmation financière globale du coût de la gestion du site Natura 2000 - réaliser les démarches de mise en concurrence pour les actions non réalisées en interne, puis réaliser le contrôle de la bonne réalisation de ces prestations - assurer un suivi des dépenses réalisées en interne - constituer les dossiers de demande de paiement <p><u>Participer aux réunions départementales et aux séminaires régionaux</u> Assister aux différentes réunions du réseau Natura 2000 organisées par les DDT et la DREAL</p>	
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p><u>Contractualisation</u> Recenser les secteurs les plus sensibles et contacter les propriétaires fonciers pour leur présenter les différents outils de contractualisation puis assister les propriétaires dans la rédaction et le dépôt des dossiers. Il est également possible de confier une partie de ces missions ou de s'appuyer sur un organisme qui assiste les différents usagers (chambre d'agriculture, CRPF, ...). Suivre les opérations contractualisées.</p> <p><u>Mise en œuvre des actions non contractuelles</u> (travaux/interventions éventuels hors contrats)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de contacts avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions 	

- Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires
- Participation / promotion de mesures foncières
- Préparation / contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations
- Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat

Assurer la veille écologique et l'assistance aux évaluations d'incidences

Communiquer les inventaires et toutes données (dont l'animateur a connaissance) nécessaires à la bonne prise en compte des habitats et des espèces dans les études préalables.

La structure animatrice doit permettre aux porteurs de projets d'identifier les enjeux de conservation du site et les précautions à prendre.

L'animateur doit mettre à jour les informations portées sur la fiche de synthèse du site (fiche destinée à aider les porteurs de projet à réaliser leurs évaluations des incidences) : ces propositions doivent suivre l'évolution de la connaissance des enjeux du site, et être transmises à la DDT pour validation et publication.

Répondre aux demandes d'information ou d'avis des administrations sur des dossiers d'études d'incidences Natura 2000 concernant le site.

Donner des conseils aux porteurs de projets

Assurer une veille locale et alerter l'administration

Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

La structure animatrice peut jouer un rôle d'information et de sensibilisation des différents acteurs concernés par ces plans et programmes publics. Elle est ainsi amenée à travailler en collaboration avec les différents services de l'Etat (DREAL, DDT, préfecture ...) et les établissements publics (OFB, Agence de l'eau, ONF, CRPF, ...). Ce soutien passe également par la relecture des différents documents et la transmission d'éventuelles modifications aux rédacteurs de ceux-ci.

Organisation de réunions

- de coordonner les avis techniques : la décision de mettre en œuvre certaines mesures du DOCOB pourra nécessiter l'avis technique d'un ou plusieurs experts (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel - CSRPN -, technicien rivière, technicien de la fédération des chasseurs, émanation technique du comité de pilotage, Commissions régionales agro-environnementales - CRAE -, Commissions départementales d'orientation agricole – CDOA -, etc.).

<p>Le cas échéant, la structure animatrice est chargée de réunir les personnes compétentes afin de recueillir leur avis et de bâtir, en conséquence les contrats concernés</p> <p>- de préparer les réunions du COPIL et d'en assurer le secrétariat</p> <p><u>Gestion administrative et financière</u></p> <p>Compléter annuellement l'outil en ligne de suivi des sites Natura 2000 : SIN2.</p>	
<p>Opérations associées : EVA1</p>	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Réalisation : nombre de réponses aux différentes sollicitations, remplissage SIN2, nombre d'évaluations d'incidences traitées</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du DOCOB</p>	
<p>Cout estimé : 15 jours par an</p> <p>Nature des dépenses : animation</p> <p>Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	
<p><u>Réalisation :</u> animateur Natura 2000</p> <p><u>Partenaires potentiels :</u> DDT, LPO AURA pour les EI</p>	

« Actualiser le DOCOB »	Objectif général : D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob
<p><u>Méthodologie :</u> Mettre à jour le Docob Réviser le programme d'actions en fonction des besoins</p>	<p>Objectif opérationnel : 2 - Actualiser le Docob</p> <p style="text-align: center;">Niveau de priorité de la mesure : ***</p>
<p><u>Modalités de mise en œuvre :</u> Analyse bibliographique et réalisation d'entretiens pour la mise à jour du diagnostic socio-économique. Procéder à la révision du diagnostic écologique du Docob en fonction des inventaires, des nouvelles données apportées par les acteurs du territoire (experts naturalistes et autres) et des résultats des suivis sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire. Travailler avec les acteurs locaux à la révision du programme d'actions.</p>	<p>Outils mobilisés : /</p>
<p>Opérations associées : Toutes les actions</p>	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Réalisation : réactualisation effectuée quand nécessaire (à la demande de l'Etat ou du COPIL)</p>
<p>Calendrier de réalisation : lorsque les services de l'Etat et le comité de pilotage le trouve opportun et en fonction des ressources financières disponibles.</p>	
<p>Cout estimé : 20 000€ Nature des dépenses : animation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	
<p><u>Réalisation</u> : animateur Natura 2000 <u>Partenaires potentiels</u> : LPO AURA, DDT</p>	

8.4- Suivi

8.4- SUIVI : TABLEAU 14 : SUIVI DES MESURES

Intitulé de la mesure	Objectifs	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
MO1 « Conserver et entretenir les milieux ouverts par un pâturage et une fauche adaptés »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique	Organisation, information	Nombre de courriers envoyés, nombre de réunions réalisées		
MO2 « Restaurer les milieux ouverts embroussaillés par intervention directe »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique.	Analyse cartographique, Animation foncière	Nombre de personnes contactées		
MO3 « Poursuivre l'accompagnement des vétérinaires et des éleveurs dans l'objectif de limiter les antiparasitaires des troupeaux »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique	Audit parasitologie. Analyse de prélèvements	Nombre d'éleveurs et de vétérinaires accompagnés		

Intitulé de la mesure	Objectifs	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
MO4 « Assurer annuellement la sauvegarde des busards dans les prairies, cultures et zones humides avec les agriculteurs »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique.	Prospection puis sensibilisation des exploitants	Nombre de nids localisés		
MO5 « Favoriser une lutte contre le campagnol terrestre respectueuse de l'environnement »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique.	Prévention et surveillance. Prêt de pièges	Nombre de journées de suivi, nombre de journées d'information, nombre d'agriculteurs qui ont emprunté des pièges		
ML1 « Restaurer, maintenir et entretenir les berges et ripisylves des cours d'eau »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique.	Diagnostic global, contacter les différents acteurs locaux	Nombre de secteurs à enjeux défini, nombre de réunions organisées		

Intitulé de la mesure	Objectifs	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
ML2 « Maintenir, restaurer et entretenir les haies, les linéaires boisés, les arbres isolés et murets »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique	Sensibiliser les différents acteurs. Proposition de Charte ou de contrat Natura 2000	Nombre de courriers envoyés Linéaires entretenus ou restaurés		
MF1 « Favoriser une sylviculture compatible avec les enjeux de préservation de l'avifaune forestière »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les acteurs de la forêt dans le but de favoriser des peuplements propices aux espèces DO dans leurs activités	Sensibilisation et proposition de gestion auprès des propriétaires forestiers	Nombre de propriétaires contactés/rencontrés, de mesures proposées		
MF2 « Mise en place d'une trame "vieux bois" favorable à l'avifaune »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les acteurs de la forêt dans le but de favoriser des peuplements propices aux espèces DO dans leurs activités	Proposition de gestion	Nombre de mesures proposées, différences entre les mesures proposées Surfaces contractualisées		
TM1 « Accompagner les professionnels de sports de nature afin de mieux prendre en compte la sensibilité des espèces de la Directive Oiseau »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les professionnels des sports de nature afin qu'ils prennent mieux en compte les espèces de la DO dans leurs activités	Identifier les lieux à protéger et rencontrer les différents acteurs	Cartographie et nombre de contribution à des projets		

Intitulé de la mesure	Objectifs	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
TM2 « Identifier les poteaux électriques dangereux pour les grandes espèces de la ZPS aval »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les entreprises de transport et de distribution d'énergie dans la neutralisation des équipements dangereux pour l'avifaune et dans le but d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités	Cartographie puis propositions techniques afin d'améliorer les lignes, sensibiliser les acteurs	Linéaire de lignes dangereuses proposé à ENEDIS, nombre d'entreprises sous-traitantes sensibilisées.		
TM3 « Favoriser la gestion extensive des espaces sous ligne RTE en milieu forestier et dans le bocage »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Accompagner les entreprises de transport et de distribution d'énergie dans la neutralisation des équipements dangereux pour l'avifaune et dans le but d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités	Identification des zones à enjeux avec gestion adaptée. Sensibilisation	Nombre de sites et surface de landes entretenues.		
TM4 « Mettre en place des actions de gestion foncière »	Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux. Mettre en œuvre une politique d'acquisition du foncier	Identifier les zones intéressantes. Contacter les propriétaires	Nombre de mesures proposées Surfaces acquises		

Intitulé de la mesure	Objectifs	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
CS1 « Mettre en place des outils de communication destinés aux usagers du site »	Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique. Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux	Conception de différents supports ; communication et sensibilisation ; distribution	Nombre de dépliant et sets de table distribués chaque année. Nombre de prestataires touristiques participant à l'opération		
CS2 « Sensibiliser le grand public »	Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique. Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux	Conception de supports pédagogiques. Animations diverses	Nombre d'animations réalisées par an Nombre de personnes sensibilisées		
CS3 « Faire la promotion active des actions réalisées dans le cadre du DOCOB »	Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique. Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux	Organisation, réalisation de vidéos, rédaction d'articles	Revue de presse et nombre d'articles de presse envoyés.		

Intitulé de la mesure	Objectifs	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
CS4 « Informer les agriculteurs et les habitants de la diversité des espèces de rapaces nécrophages, de leurs biologies et de leurs rôles dans l'écosystème »	Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique. Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux	Réalisation d'un poster d'identification des espèces nécrophages, animations scolaire, création d'une vidéo	Conception du poster, de l'article et du diaporama, mise en ligne de la bibliographe sur le site Internet http://haut-allier.n2000 .		
SUI1 « Améliorer les connaissances des espèces de la Directive Oiseaux »	Améliorer les connaissances du site. Améliorer les connaissances sur la présence des espèces de la Directive Oiseaux pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les projets.	Mettre en place des suivis selon les niveaux de connaissances des espèces du site afin d'évaluer leur état de conservation	Ensemble des quadrats réalisés pour les espèces connues. Localisation et estimation des populations des espèces peu connues. Nombre de zones blanches identifiées et prospectées et nombres de données récoltées par zone. Nombre d'espèces patrimoniales identifiées et localisées.		

Intitulé de la mesure	Objectifs	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
SUI2 « Définir les zones favorables aux rapaces »	Améliorer les connaissances du site. Améliorer les connaissances sur la présence des espèces de la Directive Oiseaux pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les projets	Identifier les zones de nidification des rapaces forestiers de la Directive Oiseaux	Nombre de sites de reproduction identifiés et nombre de propriétaires contactés		
EVA1 « Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs »	Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob. Assurer l'animation du site et l'évaluer.	Etablir un rapport annuel d'activités. Etablir la programmation financière pour l'année à venir	Saisie dans SIN2, rédaction du bilan chaque année, organisation du COPIL, programme d'action N+1 ajusté, ...		
ANI1 « Animer le DOCOB »	Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob. Assurer l'animation du site et l'évaluer.	Promouvoir les différents outils de contractualisation Natura 2000. Informations, conseils, organisations. Gestion administrative et financière.	Nombre de réponses aux différentes sollicitations, remplissage SIN2, nombre d'évaluations d'incidences traitées ...		

Intitulé de la mesure	Objectifs	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
ANI2 « Actualiser le DOCOB »	Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob. Actualiser le Docob	Mettre à jour le Docob. Réviser le programme d'actions en fonction des besoins. Travailler avec les acteurs locaux.	Réactualisation effectuée quand nécessaire (à la demande de l'Etat ou du COPIL)		

SUIVI : TABLEAU 17 : SUIVI DE LA GESTION DES ESPECES DE LA DIRECTIVE OISEAUX

Espèces d'intérêt communautaire (1)	Code de l'espèce	Estimation initiale de la population	Évolution de la population	Évolution qualitative de la structure et de la fonctionnalité	Évolution qualitative de l'état de conservation	Recommandations
<i>Falco peregrinus</i>	A 103	7 couples				
<i>Hieraaetus pennatus</i>	A 092	10-16 couples				
<i>Milvus milvus</i>	A074	50-70 couples				
<i>Milvus migrans</i>	A073	40-70 couples				
<i>Circaetus gallicus</i>	A080	40-60 couples				
<i>Bubo bubo</i>	A215	23/26 couples				
<i>Circus pygargus</i>	A084	10-15 couples				
<i>Circus cyaneus</i>	A082	7-15 couples				
<i>Pernis apivorus</i>	A072	70-100 couples				
<i>Dryocopus martius</i>	A236	75-100 couples				
<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	100-200 couples				
<i>Lullula arborea</i>	A246	700-1500 couples				
<i>Lanius collurio</i>	A338	1000-2200 couples				
<i>Alcedo atthis</i>	A229	4-8 couples				
<i>Picus canus</i>	A236	1-10 couples				

<i>Emberiza hortulana</i>	A 379	0 couple				
<i>Aegolius funereus</i>	A 233	1-3				
<i>Ciconia nigra</i>	A030					
<i>Ciconia ciconia</i>	A031					
<i>Gyps fulvus</i>	A078					
<i>Aegypus monachus</i>	A079					
<i>Circus aeruginosus</i>	A081					
<i>Aquila chrysaetos</i>	A091					
<i>Pandion haliaetus</i>	A094					
<i>Falco vespertinus</i>	A097					
<i>Falco columbarius</i>	A098					
<i>Grus grus</i>	A127					
<i>Asio flammeus</i>	A222					
<i>Rollier d'Europe</i>	A231					
<i>Pipit rousseline</i>	A255					

(1) Selon l'annexe I de la directive 79/409

9 - CONCLUSION

La diversité de milieux naturels du site Natura 2000 Haut Val d'Allier permet toujours à un cortège d'oiseaux rares et menacés à l'échelle de l'Europe de s'épanouir.

Les espèces dépendantes des espaces agricoles des plaines et plateaux régressent directement face à l'intensification des pratiques, mais peuvent également être défavorisées par l'abandon dans les gorges.

Les enjeux pour le Haut Val d'Allier sont de préserver la qualité des milieux, en accompagnant les acteurs dans ce sens, mais aussi d'assurer leur quiétude en période de reproduction des espèces. C'est enfin, de faire prendre conscience aux habitants de l'exceptionnel patrimoine dont ils disposent à leur porte, pour qu'ils en deviennent de véritables ambassadeurs.

Ces richesses sont un vrai atout au XXI^{ème} siècle face à la standardisation des paysages orchestrée par le développement de notre société.

10 - BIBLIOGRAPHIE

- ACER CAMPESTRE, 2002 : *Document d'objectifs Natura 2000 « Gorges de l'Allier et Affluents » Site N° FR 8301075 et linéaires N° FR 8301094,1095, 1096. Inventaire et analyse de l'existant.* Diren Auvergne. 103p + annexes
- ACER CAMPESTRE, 2002 : *Document d'Objectifs de la ZPS FR8312002 « Haut Val d'Allier » Inventaire et analyse de l'existant.* Diren Auvergne. 62p + annexes
- ALEPE et coll., 2008 : *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux ». Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces.* ALEPE pour le DIREN Languedoc-Roussillon. 662p
- ALTER ECO, Dec 2011 : *PLU de Mazeyrat-d'Allier (Haute Loire). Etat initial de l'environnement naturel : Faune, flore / habitats naturels, trames verte et bleue...* Alter éco pour la commune de Mazeyrat-d'Allier. 75p
- BENARD D., Oct 2009 : *Gorges de l'Allier, Etude de faisabilité de remise en pâturage des sites du Nouveau Monde et des Landes de Poutès. Commune de Saint-Haon et Alleyras.* Conservatoire des espaces et paysage d'Auvergne. 67p + Annexe
- BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.C : *Corine biotopes, Version originale, Types d'habitats français.* ENGREF / ATEN. 175p
- BOILON D. 2011 : *Mémento de la statistique agricole Auvergne.* Agreste pour la DRAF auvergne. 30p
- AVONT M., 2008 à 2012 : *Pays d'Art et d'Histoire du Haut-Allier. Bilan d'activité année 2007 à 2011.* SMAT Haut-Allier.
- BOMASSI P., BRUGEL C., Jan 1995 : *Contribution au programme Life Loire Nature : Bassin du Haut-Allier de Langogne à Vieille-Brioude.* Conseil supérieur de la pêche.
- BOUCHARDY C., BOULADE Y., GOUILLOUX N., LEMARCHAND C., 2009 : *Sites naturels et faune d'Auvergne.* Catiche production. 257p
- BRUNON C., 2000 à 2004 : *Bilan Busards cendrés année 2000 à 2004.* LPO Auvergne.
- CESAME, Juil 2011 : *SAGE Haut-Allier. Diagnostic de la ressource en eau et des milieux aquatiques, diagnostic socioéconomique, élaboration du scénario tendanciel.* Cesame pour le SMAT du Haut-Allier
- CHAPELLIER P., CHASTAGNOL F., Oct 2008 : *Etude et protection des populations de Busards cendrés et Busard Saint-Martin nichant en culture sur le site « Haut Val d'Allier » FR 8312002.* LPO Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier
- CHASTAGNOL F., Jan 2007 : *Etude comparative, sur deux zones échantillons, de la dynamique des populations de Milan royal (Milvus Milvus) et des pratiques agricoles influant sur l'espèce.* LPO 50p
- COCHET G, 1995 : *Etude scientifique préalable à la mise en place d'une réserve naturelle dans les gorges du Haut-Allier,* Nature Haute Loire
- COMMISSION EUROPEENNE (2000). *Gérer les sites Natura 2000 – Les disposition de l'article 6 de la directive "habitats" (92/43/CEE).* Office des Publications Officielles des Communautés Européennes, 69 pages.
- DESECURES R, TOURRET P, 2007 : *Suivis d'espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » sur le site Natura 2000 Haut Val d'Allier (ZPS) FR8312002 - Etat des lieux des populations de huit espèces en 2007 :* LPO Auvergne pour le SMAT du Haut Allier
- DESECURES R., Oct 2008 : *Suivis d'espèces de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » sur le site Natura 2000 « Haut Val d'Allier » (ZPS) Fr 8312002. Etat des lieux de quatre rapaces forestiers dans la zone de référence « Vallée de la Cronce ».* LPO Auvergne pour le SMAT Haut-Allier, 28p.
- DESECURES R., TOURRET P., Oct 2008 : *Suivis d'espèces de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux » sur le site Natura 2000 « Haut Val d'Allier » (ZPS) FR8312002. Etat des lieux des populations de huit espèces en 2007.* LPO Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier. 89p + annexes
- DESECURES R., Oct 2008 : *Atlas cartographique des habitats d'espèces de deux zones de référence sur le site Natura 2000 « Haut Val d'Allier » (ZPS) FR 8312002, Site 1 « Vallée de la Cronce », Site 2 « Vallée de la Desges ».* LPO Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier. 6p+ annexes

DESECURES R., 2009 : *Site Natura 2000 « Haut Val d'Allier » (ZPS) FR 8312002 Cartographie d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire*. LPO pour SMAT Haut-Allier. 8p + Annexes

DESECURES R, TOURRET P, 2012 : *Actualisation des diagnostics avifaunistiques sur le site Natura 2000 FR8312002 Haut Val d'Allie*. LPO Auvergne pour le SMAT du Haut Allier

DESECURES R., Nov 2019 : *Evaluation de l'état de conservation des populations de rapaces forestiers de la ZPS Haut Val d'Allier*. Panpa pour le SMAT du Haut-Allier. 52p+ annexes

DESECURES R., Nov. 2019 : *Actualisation de l'état des populations de l'Alouette lulu de la ZPS Haut-Val d'Allier*. PANPA pour le SMAT du Haut-Allier. 23p + Annexe

DESTRE R., d'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C., et coll., 2000 : *Faune sauvage de Lozère. Les Vertébrés*. ALEPE, 256p

DREAL Auvergne ,2009 : *Natura 2000 en Auvergne*. 94p

DREAL CENTRE-BASSIN LOIRE-BRETAGNE, 2009 : *Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne 2010-2015*. Agence de l'eau Loire-Bretagne,

ESPERET C., Sep 2011 : *Document d'Objectifs Site Natura 2000 FR8301077 « Marais de Limagne »*. Conseil Général de la Haute-Loire. 54p

FOLLY K., 2001 : *Faune protégée d'Auvergne*, FRANE, 19p

JOUBERT B., 1994 : *Oiseaux du Massif Central, Une avifaune de Haute-Loire*. Les éditions du Borne, 386p

JOUBERT B., 2001 : *Le Circaète Jean-le-Blanc*. LPO, 74p

JOUBERT P., 2007 : *Comment concilier production sylvicole et protection de la chouette de Tengmalm, dans la forêt domaniale du Mont Mouchet ?* ONF et LPO 40p + annexes

LPO, 2000 : *Oiseaux menacés d'Auvergne*. LPO, 75p

LPO Auvergne, Mar 2004 : *Etude de l'avifaune nicheuse sur le site des landes de Saint-Ilpize (Haute-Loire) en 2003*. Programme Loire Nature. 46p

LPO,2005 : *Milan royal, Cahier technique*. LPO 30p

LPO, 2006 : *Les Busards, Cahier technique*, LPO

LPO AUVERGNE, 2010 : *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*, LPO Auvergne, Delachaux et Niestlé, Paris, 576p

MARGUERIT A., Fev 2012 : *Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Haut-Allier*. Soberco Environnement pour la Communauté de Commune du Haut-Allier. 151p

MELKI F./Biotope (2007). *Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets de carrières sur les sites Natura 2000*. Ministère de l'écologie et du développement durable, 104 pages.

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATUREL, 1994 : *Le livre rouge, Inventaire de la faune menacée en France*. MNHN, 176p

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON, 2011. *Document d'Objectifs Natura 2000 de la Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.) FR 9310075 « Massif du Petit Luberon »*. Tome 1 et 2. Apt 260p + Annexes

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON, 2011. *Charte Natura 2000 de la Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.) FR 9310075 « Massif du Petit Luberon »*. Apt, 10p

PARC NATIONAL DES CEVENNES, 2010 : *Document d'objectif de la ZPS les Cevennes FR9110033 – 122p*

PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES /GROUPEMENT D'INTERET CYNEGETIQUE DES ALPILLES, 2010 : *Document d'Objectifs Natura 2000 de la Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.) FR 9312013 "Les Alpilles" - Tomes 1 et 2*. 300p + Annexes

PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES /GROUPEMENT D'INTERET CYNEGETIQUE DES ALPILLES, 2010 : *Charte Natura 2000 des sites FR9301594 – Z.S.C. « Les Alpilles » et FR9312013 – Z.P.S. « Les Alpilles »*. 32p

PENTERIANI V. 1994 : *L'Aigle botté, Hieraetus pennatus, dans la vallée de l'Allier*. LPO Auvergne

RIOLS R. Nov. 2016 : *Evaluation de l'état de conservation des populations de rapaces forestiers sur le quadrat témoin « Desges » de la ZPS Haut Val d'Allier*. LPO Auvergne pour le SMAT du Haut-Allier. 37p

ROCAMORA G. 1994 : *Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en France*. LPO et Ministère de l'environnement. 340p

ROCHE J., 1999 : *L'avifaune nicheuse des hauts cours de la Loire et de l'Allier dans le département de la Haute-Loire ; Structure et valeur des peuplements*. Agence de l'Eau Loire-Bretagne. 30p

ROCHE J., Nov 1999 : *L'avifaune nicheuse des hauts cours de la Loire et de l'Allier dans le département de la Haute-Loire*. Agence de l'eau Loire-Bretagne.

ROCHE J., 1999 : *Peuplements des oiseaux nicheurs et qualité des boisements riverains de cours d'eau faisant l'objet de travaux de restauration et d'entretien des rives*. Agence de l'Eau Loire-Bretagne. 50p

SCHWOEHRER, C. et TERRAZ, L. (2007) - *Ghid metodologic pentru l'évaluation de la mise en œuvre planurilor de management pentru siturile Natura 2000*. Union Européenne, ATEN et MEEDDAT (France), ARPM Timisoara (Roumanie), Ministère chargé de l'Environnement (Pologne) (Twinning project Phare 2004/IB/EN-03), Timisoara, octobre 2007, 15 pages

SOUHEIL H., BOIVIN D., DOUILLET R. et al., 2009 : *Guide méthodologique d'élaboration des Documents d'objectifs Natura 2000*. ATEN. Montpellier. 97p

TERRAZ L. et al., 2008 : *Guide pour la rédaction synthétique des documents d'objectifs Natura 2000*. ATEN, Montpellier, 71p.

TERRAZ, L. et al (2007). *Ghid metodologic pentru realizarea planurilor de management pentru siturile Natura 2000*. Union Européenne, ATEN et MEEDDAT (France), ARPM Timisoara (Roumanie), Ministère chargé de l'Environnement (Pologne) (Twinning project Phare 2004/IB/EN-03), Timisoara, octobre 2007, 113 pages.

TESSIER O., 2005 à 2010 : *Bilan de la campagne de protection du Busard cendré et du Busard Saint-Martin dans le département de la Haute-Loire saison 2005 à 2010*, ONCFS.

TESSIER O., 2000 à 2012 : *Reproduction du faucon pèlerin en Haute-Loire. Saisons 2000 à 2012*. ONCFS et LPO Auvergne.

THIOLLAY J.-M. et BRETOGNOLLE V., 2004 : *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris, 176p

TOURRET P. RIOLS R., CHASTGNOL F., 2000 : *Etat des lieux pour quatre espèces de l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » dans la ZICO 02 (Haut Val d'Allier)*, LPO Auvergne 15p

VALENTIN-SMITH, G. et al. (1998). *Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000*. Réserves Naturelles de France, Atelier Technique des Espaces Naturels, Quétigny, 1998, 144 pages.